



Services conseils en santé et sécurité du travail

Les principaux services

Afin d'assister ses clients dans tous les aspects de la gestion des ressources humaines, FL Fuller Landau offre un service consultatif en santé et sécurité du travail pour accompagner ses clients dans la prévention ainsi que la gestion des accidents de travail et des maladies professionnelles. Une gestion efficace de la santé et de la sécurité

du travail a une importante incidence sur les coûts assumés par une entreprise, que ce soit à court, moyen ou long terme. La prévention des accidents de travail permet de réduire ou d'éliminer les réclamations potentielles, ce qui aura, en général, un impact sur la prime annuelle que l'employeur doit verser à la CNESST.

Les principaux services conseils en santé et sécurité du travail offerts par FL Fuller Landau

Enquête et analyse d'accident de travail : Dès qu'il y a un accident de travail, il est primordial de procéder à une analyse approfondie de ce qui est survenu, et ce, dans les meilleurs délais possible. Cette analyse nous permet d'évaluer la relation entre le fait accidentel et la blessure, d'identifier la/les cause(s) de l'accident et d'émettre des recommandations afin d'éviter que cela ne se reproduise.

Gestion médico-administrative d'un dossier CNESST : Le suivi rigoureux d'un dossier d'accident de travail est essentiel afin de contrôler l'impact financier des coûts qui en découlent. Nous vous accompagnons dans l'analyse des documents médicaux reçus, dans les communications avec l'employé ou son médecin, dans la préparation et la transmission des documents requis par la CNESST, dans les processus de contestation ainsi que dans la planification d'expertises médicales.

Mise en place d'un programme de retour au travail : Afin de diminuer les coûts imputés à votre dossier financier CNESST, la mise en place d'un programme de retour au travail peut s'avérer utile afin de favoriser un retour au travail plus prompt et durable de vos employés, suite à un accident de travail. Nous sommes en mesure d'élaborer et d'implanter un tel programme, selon vos besoins et la réalité de votre milieu de travail.

Gestion de l'imputation, tarification et projections de coûts CNESST : Les coûts générés suite à un accident de travail ont généralement un impact sur le calcul de votre prime annuelle CNESST. Afin de mieux contrôler les coûts portés à votre dossier, nous pouvons vous aider à valider l'exactitude des sommes imputés ainsi que votre taux de classification. De plus, des projections de coûts d'un dossier d'accident de travail peuvent être effectuées afin de vous guider dans la gestion de ce dossier.

Visites préventives et audits : Afin d'identifier les risques présents dans votre milieu de travail et ainsi d'acquiescer l'importante obligation de tout employeur d'assurer un milieu sain et sécuritaire, nous pouvons vous accompagner pour la planification et la tenue d'inspections préventives effectuées de façon ponctuelle. De plus, ces visites permettent de vous assurer du respect et de la conformité des conditions de sécurité déjà mises en place.

Rédaction et implantation de politiques et procédures SST : Afin d'assurer une gestion intégrée et efficace de la santé et de la sécurité du travail, nous pouvons vous guider dans la mise en place de politiques et procédures permettant de faire connaître à l'ensemble des intervenants de votre milieu de travail les règles, les droits et les obligations de chacun en plus d'assurer l'uniformisation des processus.

Élaboration de programmes de prévention : Prévenir les accidents avant même qu'ils ne surviennent par la mise en place de programmes de prévention qui reflètent votre réalité de travail. En collaboration avec vos employés et gestionnaires sur place, nous vous aidons à recenser et éliminer ou contrôler les dangers présents dans le milieu de travail et nous vous proposons des mesures concrètes à mettre en place pour y arriver.

Impartition en soutien ou complément de services SST : Nous sommes disposés à vous offrir notre support et notre expertise en santé et sécurité du travail, selon vos besoins, que ce soit en complément aux services dont vous disposez déjà ou encore pour des mandats spécifiques ou projets spéciaux. Qu'importe votre situation, une expertise de pointe est toujours à votre portée lorsque vous travaillez de concert avec les professionnels de FL Fuller Landau.

Geneviève Lord, conseillère senior en santé et sécurité

Notre conseillère compte plus de 15 ans d'expérience en gestion des ressources humaines, incluant une spécialisation en santé et sécurité dans les 12 dernières années. Elle détient un baccalauréat de l'Université de Montréal et a suivi de nombreuses formations à travers les années, notamment sur la gestion médico-administrative, la préparation de dossiers et la représentation devant la Commission des lésions professionnelles, l'ergonomie de poste de travail et la tarification CSST. Elle possède une vaste expérience dans le Réseau de la santé et des services sociaux, autant dans des environnements de travail techniques que professionnels. Geneviève est particulièrement habile dans l'identification des risques en milieu de travail ainsi que dans la gestion efficace des dossiers d'accidents de travail permettant un meilleur contrôle des coûts qui y sont associés.



CPA et conseillers en gestion d'entreprises
CPAs & Business Advisors
FL Fuller Landau SENCRLULP

Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest
Bureau 200, Montréal (Québec) Canada H3B 2S1

T 514 875 2865 F 514 866 0247
W www.flmontreal.com E info@flmontreal.com



Membre du réseau mondial
leadingedgealliance.com